

# Rôle et position de Lausanne dans son environnement futur : d'une "paysanne qui a fait ses humanités" à une capitale régionale d'échelle européenne

Autor(en): **Allamand, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **62 (1989)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129017>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

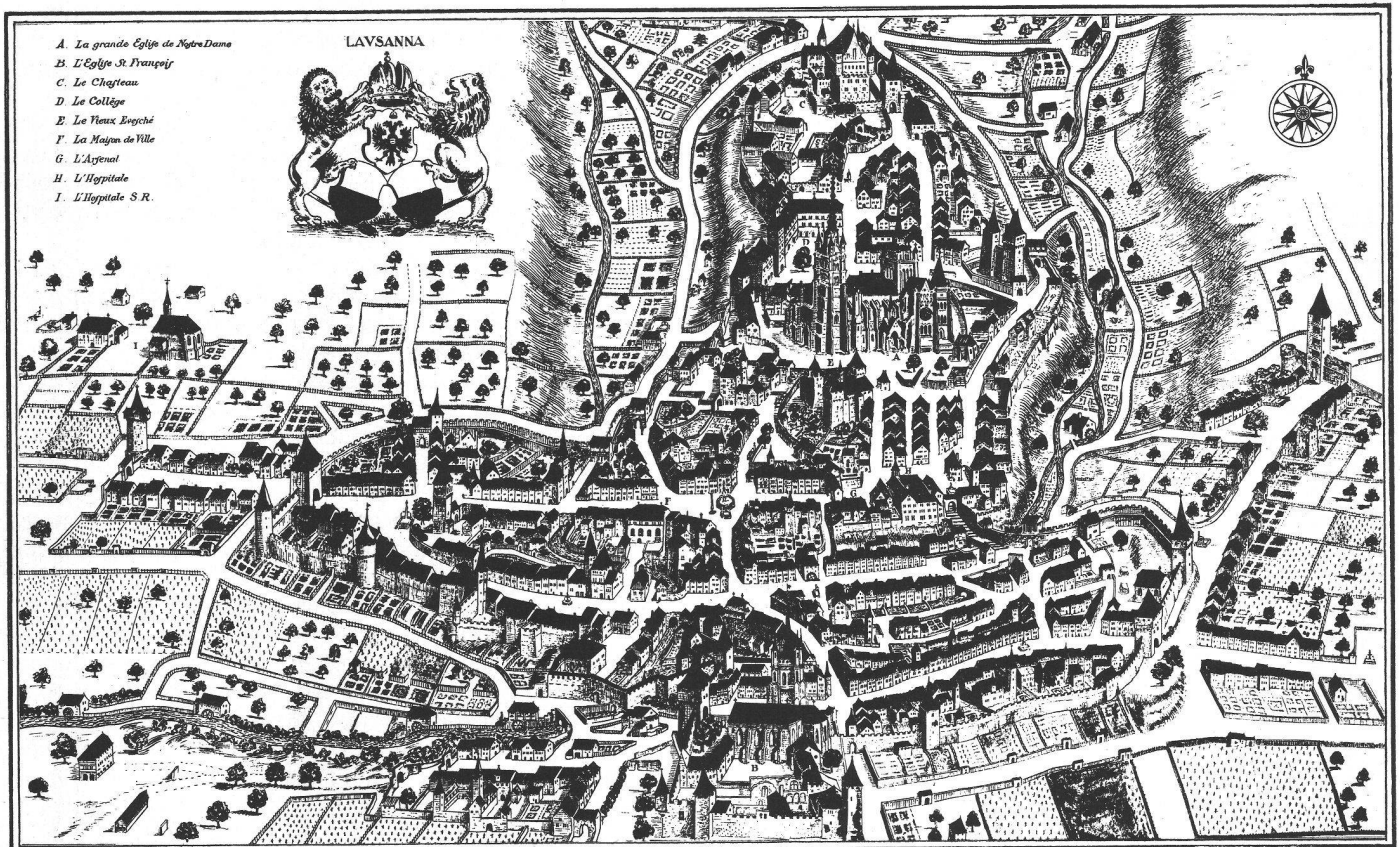
# D'UNE «PAYSANNE QUI A FAIT SES HUMANITÉS» À UNE CAPITALE RÉGIONALE D'ÉCHELLE EUROPÉENNE

*«Lausanne! A l'autre bout du monde on entend ce nom qui fleurit souvent au détour d'une nouvelle, parlant de sport ou de paix (...) Depuis des siècles, tous les chemins d'Europe conduisent à cette ville-carrefour (...) Chantée des poètes, bénie des dieux, la ville est un heureux mélange des Alpes et de la Méditerranée.»<sup>1</sup>*

Qu'il est doux de rêver et qu'il fait bon se rassurer à son propre sujet. Certes, Lausanne a bien des mérites et il est vrai que sa renommée n'est plus à faire! Toutefois,

La question se pose aujourd'hui, plus que jamais, à l'heure où se rejoue l'avenir de l'Europe, sur fond d'intégration économique et politique, et que se redistribuent des rôles entre partenaires du Vieux Continent.

Pour peu que l'on soit prêt à admettre que la critique est un exercice nécessaire et salutaire, aussi longtemps qu'elle reste sérieuse sans être opiniâtre, on comprendra aisément qu'elle constitue un exercice préalable indispensable à toute relance du débat sur l'avenir de la ville.



Lausanne – d'après  
le plan Mérian de 1642.

(R. Freymond.)

comme rien n'est immuable – et les réputations moins encore que le reste – il faut se battre pour conserver son rang, souvent même au prix d'efforts parfois non négligeables.

Lausanne donne l'impression de se trouver aujourd'hui devant pareil enjeu. Est-elle prête à accomplir les efforts nécessaires? A-t-elle les moyens de ses ambitions – pas seulement vis-à-vis de l'étranger, mais aussi dans ses relations plus immédiates?

Une évidence s'impose, il est vrai: depuis un certain nombre d'années déjà, Lausanne, en tant que commune, se trouve péniblement contrariée dans son épanouissement. Cela, essentiellement, pour des motifs de trois ordres différents:

1° En dépit des efforts importants qu'elle consent – tout particulièrement sur le plan culturel – Lausanne donne aujourd'hui l'impression de rencontrer quelques difficultés à trouver sa propre place dans le concert

<sup>1</sup> Tiré de la brochure  
Région lausannoise –  
promotion économique.

des grandes villes helvétiques. Ainsi, à bien des égards, Lausanne reste une capitale romande, pour ne pas dire exclusivement vaudoise.

En fait, tout se passe comme si cette grande agglomération ne parvenait plus à se situer très clairement dans le fort mouvement de transformation politique, économique et social qui s'est produit au cours de ces dernières années. Etant au bénéfice d'une position géographique très favorable et d'atouts naturels particulièrement nombreux, Lausanne a sans doute pris l'habitude de compter sur sa bonne fortune et sur le caractère quasi inexorable de son développement...

Or cette manière d'être paraît aujourd'hui pour le moins incongrue et inadéquate, du fait que la Suisse tout entière se trouve mise au défi par ses voisins étrangers, en particulier sur les plans économique et social. Et dans ce nouveau cadre, pour qu'une agglomération de cette importance puisse continuer à jouer un rôle dans le développement futur du pays, on attend d'elle qu'elle sache très clairement quel peut être désormais son rôle et quelle chance elle a de le remplir.

2° La commune de Lausanne se trouve handicapée, par ailleurs, en raison des relations très problématiques qu'elle entretient avec ses voisines. Dans les faits, cela se traduit par une incapacité chronique à développer un système d'entraide au niveau régional et à partager des responsabilités communes, pourtant évidentes; au lieu d'une collaboration franche et directe, c'est un esprit de concurrence plutôt malsain qui s'est développé, enfermant différents partenaires dans des comportements essentiellement défensifs.

Cette érosion fâcheuse de l'esprit régional semble résulter, paradoxalement, du succès de la politique de développement lausannoise des années 60. Dans la foulée de l'extraordinaire boum économique qui s'est produit durant cette période, on a assisté en effet à une sorte de renversement du rapport des forces – en termes d'emploi et de résident, tout particulièrement – entre la commune-centre et celles de la périphérie.

Ce changement, vu au travers des épaisses lunettes de l'autonomie communale, fut vécu comme une sorte de revanche de la part de la banlieue sur le centre. D'où des difficultés majeures au sujet de la répartition des coûts de fonctionnement de l'agglomération et du partage de la facture relative aux infrastructures s'y rapportant.

3° Les relations qui existent entre la population et les autorités lausannoises se sont progressivement dégradées au cours de ces dernières années, engendrant un climat très peu favorable aux grandes entreprises. Sur le terrain, ce climat se traduit surtout par un refus systématique en votation populaire de tout projet communal d'une certaine importance et, en particulier, en matière d'urbanisme.

Cette situation s'explique assurément par l'insuffisance de l'information offerte à la population sur de tels sujets, il y a quelques années encore, et l'absence d'occasions qui lui était ménagée de participer à cette vaste réflexion sur l'avenir de la ville. Progressivement s'est donc développée une sorte de défiance à l'égard des autorités qui n'a fait que s'aggraver au cours de ces dernières années. Un contentieux s'est ainsi constitué, rendant périlleux tout débat politique digne de ce nom sur de tels sujets.

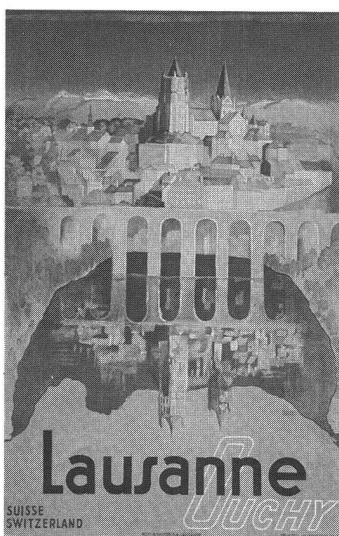
#### Peut-on «sortir de l'impasse?»

Il serait présomptueux, dans le cadre d'une réflexion comme celle-ci, de prétendre vouloir fournir des solutions toutes faites à des problèmes de l'importance de ceux qui ont été évoqués plus haut. De nombreux politiciens – et parmi les plus chevronnés – s'y essaient depuis plusieurs années, sans toujours rencontrer les succès qu'ils espèrent... Il est donc juste de rester modeste et de ne pas sous-estimer les difficultés à surmonter. Parallèlement, pourtant, il importe néanmoins de ne pas se laisser paralyser par ces dernières, tant il est vrai qu'on ne peut espérer trouver une solution à semblable situation qu'en mobilisant les esprits et les réflexions de tous ceux qui professionnellement ou non sont amenés à réfléchir à l'avenir de Lausanne et du canton. Car c'est bien de la confrontation des idées et des points de vue et non des intérêts – fussent-ils communaux – que se dégagera le moyen de débloquent la situation.

L'objectif qui, d'un point de vue très général, nous semble devoir être visé au premier chef, consiste à redéfinir une «vista d'avenir lausannoise». Celle-ci cependant n'aura de sens et d'intérêt que si elle se rapporte à l'ensemble de l'agglomération lausannoise, débordant délibérément l'échelle trop étroite de la commune. La condition principale à la construction de cette «vista» est que la commune-centre se donne véritablement les moyens d'être à l'initiative de la dynamique politique que suppose cet exercice.

L'occasion la plus favorable à une telle relance consiste probablement dans la conduite d'un effort en commun, à partir duquel puisse se resituer l'ensemble des communes concernées. Mais la remise au goût du jour d'une volonté collective de rétablir une solidarité régionale n'est déjà pas une sinécure en soi. Certes un projet commun constituerait le meilleur des pôles de cristallisation des forces régionales.

Pourtant, à ce stade-là de la réflexion déjà, on peut voir poindre les premières difficultés. Car, en fait, ce ne sont pas les projets touchant à l'ensemble des communes de l'agglomération lausannoise qui font défaut. Pensons au TSOL, au contournement autoroutier de Lausanne, à la relocalisation d'un aéroport, etc. Ce qui manque, c'est plutôt la volonté politique des autorités communales en question d'aller au-delà de leurs intérêts particuliers. Sous le couvert de



Marguerite Steinlen.  
Affiche Lausanne-Ouchy, 1938.

(Collection d'affiches du Musée  
des arts et métiers, Zurich.)

l'autonomie communale, en effet, les communes ne font le plus souvent qu'exacerber leurs différences avec pour seules conséquences de les amener à ne se distinguer qu'au détriment des autres.

Le préalable à toute renaissance d'un idéal régional tient donc dans un changement de climat politique. Celui-ci ne peut se produi-



Lausanne, avec au premier plan la place de la Riponne et au second plan l'église Saint-François. Dessiné d'après nature et gravé sur acier par F. Martens, vers 1850.

(ADIL.)

re, à notre avis, que si les trois conditions suivantes sont au moins réunies:

– Il convient, en premier lieu, que soit réactualisé le plan directeur de la région et que des prolongements lui soient apportés à l'échelle locale, sous la forme de plans directeurs communaux, voire intercommunaux, indispensables à une concrétisation des objectifs établis à ce niveau. Dans sa nouvelle version, ce plan devrait non seulement repartir d'objectifs clairs et de propositions d'ensemble – qui font plutôt défaut dans la version de 1986 du PDR-CIURL – mais être encore complété par un programme de développement socio-économique, qui permettrait de mettre un peu de chair autour de la structure urbaine proposée.

Précaution essentielle, il faudrait aussi que ce plan et ses annexes ne soient pas concoctés à huis clos. Il importe qu'ils procèdent d'un processus véritablement démocratique, avec toutes les phases d'information et de participation nécessaires et qu'exigent d'ailleurs les législations fédérale et cantonale sur l'aménagement du territoire.

– Il paraît indispensable, en deuxième lieu, qu'un consensus se dégage dans la région, autour d'une « locomotive » ou d'un groupe leader, d'une envergure suffisante pour promouvoir sur le plan politique le concept régional qui sera adopté et la « vista » du développement qui y sera rattaché.

On insistera jamais assez sur le fait que la dynamique à créer pour permettre le redémarrage de la région est d'ordre essentiellement politique. Il est donc absolument nécessaire que ce rôle d'entraîneur soit assuré par une ou des personnalités précé-

sément reconnues pour leurs compétences dans ce domaine.

Même si des techniciens sont indispensables pour assurer la coordination des opérations, ils ne sauraient se substituer en l'occurrence aux politiques, tant leurs propositions – même les meilleures – n'auraient que peu de chance d'être entendues dans le tumulte qui règne actuellement au sein de la région. En outre, à vouloir jouer les « fers de lance » en semblable situation, le technicien en question risquerait à coup sûr de se voir traiter de « technocrate », chaque fois qu'une de ses propositions heurterait les intérêts de telle ou telle commune. Enfin, il ne se trouverait pas en position de défendre dans toute sa dimension la nouvelle image qu'entend se donner l'agglomération, laquelle doit trouver à s'imposer non seulement aux niveaux régional et local, mais également au niveau national.

– Il s'agit, en troisième lieu, de renoncer à un certain type de pratique politique, se caractérisant par des cachotteries et un saucissonnage des projets, auquel on a eu trop souvent recours dans le passé au nom d'une efficacité prétendument plus grande. Chacun garde à l'esprit en effet les échecs retentissants subis en ville de Lausanne par la quasi-totalité des projets urbanistiques d'envergure proposés par les autorités communales au cours de ces dernières années.

Pour y parvenir, il faut à notre avis mettre un terme au jeu stérile de la concurrence intercommunale qui empêche toute réflexion au sujet d'un projet touchant pourtant à l'ensemble de l'agglomération lausannoise, au moment où les conditions de sa réalisation et sa localisation peuvent encore être optimisées. Dans le même ordre d'idée, peut-être faudrait-il savoir aussi renoncer à des projets prestigieux qui n'ont que peu de chance de trouver grâce aux yeux des citoyens, s'ils ne sont pas clairement en rapport avec l'image nouvelle qu'on cherche à donner à la ville.

En tous les cas, dans le climat politique actuel, on ne saurait simplement se contenter de renoncer à une politique du fait accompli – condition nécessaire mais pas suffisante. Il semble aussi indispensable que les autorités se donnent véritablement les moyens d'engager et d'animer une politique de concertation à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération.

#### **Quel visage pour Lausanne, demain?**

C'est vrai, les atouts dont dispose l'agglomération lausannoise en vue de son épanouissement sont indiscutables. Dans le contexte présent, sa situation géographique reste avantageuse et les atouts économiques et sociaux qui sont les siens, de même que sa notoriété internationale, sont bien réels.

Assez paradoxalement, c'est peut-être l'Europe de 1992 – qui se construira, on le sait, sans la Suisse – qui constitue la meilleure

occasion pour Lausanne de se doter du nouveau profil dont elle a besoin. En effet, dans cette nouvelle étape vers l'Europe intégrée, la Suisse devra – qu'elle le veuille ou non – inventer des pratiques nouvelles qui lui permettent de garder ses liens avec les pays membres de la Communauté européenne. Or il apparaît à vue humaine que ceux-ci s'établiront soit au travers d'accords sectoriels (recherches, commerces, etc.) soit dans le cadre de régions transfrontalières qui, dans le cas vaudois, se traduiront par des nouvelles relations avec la France. Or, dans ces deux cas de figure, Lausanne apparaît dans une position favorable. Grâce à son université, son EPFL, sa longue tradition du commerce international, sa vocation touristique et culturelle et son statut de point de ralliement pour toute une série d'activités, elle dispose d'un éventail de capacités qui lui permettrait d'occuper une place enviable à ce niveau de préoccupation. Il y a donc là, manifestement, une carte importante à jouer, mais il faut faire vite...

Pour que l'opération réussisse, c'est l'ensemble de la région lausannoise, et en particulier son agglomération qui doit s'impliquer dans le processus de redécoupage de l'espace européen. A ce titre, l'institution régionale en tant que telle doit tout mettre en œuvre pour occuper un rôle central au sein d'organismes transfrontaliers, tel le

L'agglomération lausannoise ne serait-elle pas alors en meilleure posture pour prétendre à une vocation complémentaire à celle de Genève, si elle renonçait à concurrencer la vocation intercontinentale de cette dernière et la réputation qui lui est associée? N'a-t-elle pas davantage à réserver l'essentiel de ses forces à la promotion de la région dans laquelle elle aura véritablement trouvé sa place et où son rôle moteur sera forcément reconnu?

Pourtant, rappelons-le, l'image de marque lausannoise ne peut s'affirmer clairement qu'à la condition que la commune-centre prenne une part prépondérante dans cette démarche.

Si cette proposition est admise, il convient qu'un nouvel équilibre urbanistique soit trouvé au sein de l'agglomération, dans le but de donner à cette dernière un visage plus attractif et plus déterminé. Or, de ce point de vue également, l'agglomération lausannoise dispose d'atouts exceptionnels. Les axes porteurs de la ville existants: tels le LEB, le Métro et désormais le TSOL pourraient, pour autant qu'on se décide à en compléter le tracé, constituer un réseau de base des transports publics d'une très grande qualité. Cela est évidemment un point important, surtout à l'heure où l'on souhaite décharger les centres d'une circulation automobile de moins en moins supportable.

Grâce à ces possibilités offertes en matière de transports publics, différents espaces actuellement livrés au trafic automobile – mais sans vocation définitivement arrêtée – pourraient être repensés. Ainsi se prend-on à rêver du parti fantastique qu'on pourrait tirer de la mise en relation de la plaine du Flon, avec le Rôtillon; et, plus en amont encore, cette liaison pourrait même être prolongée suivant le tracé de la rue Centrale, jusqu'aux anciens magasins de la ville – dépôt aujourd'hui abandonnés mais offrant des potentialités exceptionnelles en matière d'espace culturel. Autant d'espaces privilégiés, en plein cœur de la cité, qui pourraient être mis à contribution pour redonner au centre attrait et richesse.

Le rêve peut d'ailleurs se poursuivre, puisque certains envisagent également de redessiner la place de la Riponne, avec l'intention de réaffirmer sa vocation culturelle. Or celle-ci se trouverait directement en relation avec les espaces dont nous venons de parler, tant au sud, par l'intermédiaire de la zone piétonne prévue jusqu'à Bel-Air, qu'au nord, au travers du tunnel nouvellement aménagé pour les piétons, lequel débouche au haut de la rue Centrale, précisément à l'endroit où se trouvent les anciens magasins de la ville...

Lausanne semble avoir besoin d'un cœur neuf pour retrouver sa pleine santé, le temps n'est-il pas venu de s'engager politiquement dans une opération à cœur ouvert?

Jean-Pierre Allamand,  
politologue, Lausanne



Lausanne – vue générale.  
(Office du tourisme, Lausanne.)

Conseil du Léman par exemple. Pourtant, ce type d'intervention n'a de chance d'aboutir qu'en jouant le jeu de la complémentarité entre les centres inscrits dans le nouvel espace. Cela d'autant que d'autres villes helvétiques – et en particulier Genève – s'y trouvent également. Ne peut-on imaginer développer avec cette puissante voisine, de même qu'avec toutes les villes situées au-delà de la frontière, des rapports nouveaux, dans lesquels on recherche plus le coude à coude que le face à face? Et peut-on suggérer, dans ce même ordre d'idée, que Lausanne cherche à s'affirmer comme une grande ville à vocation européenne, bien située dans une région élargie, aux ambitions clairement définies et nettement partagées?